Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 167

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285300

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2. Voillat Joseph, fils de Xavier et Catherine née Leschenne, Damphreux. — Du 8. Pape Antoine, veuf de Généreuse, née Bouju, Lugnez. — Du 23. Roueche Suzanne, fille Jules et de Annette, née Choulat, Lugnez. — Du 31. Quain Nicolas, fils Nicolas et de Marie, née Muller, Damphreux.

Février. — Du 6. Oeuvray Fidélia, fille François et de Marie, née Cœudevez, Cœuve. — Du 10. Chavanne Marie-Anne, veuve de Henri Chavanne, Cœuve. — Du 13. Voillat Catherine, épouse de Voillat François, née Cuttat, Damphreux. — Du 21. Bourgeois Léon, fils de Amélie, Damphreux. — Du 25. Oeuvray Marie, épouse de Jean-Baptiste Oeuvray, Cœuve. — Du 27. Chavanne Marie-Anne née Grélat, veuve de Henri, Cœuve. — Du 28. Bernard Généreuse née Frossard, épouse de Jean-Baptiste, Cœuve.

Mars. — Du 1. Chavanne Gustave, époux de Marie, née Trouillat, Cœuve. — Du 16. Maillat Paul, fils Paul, et de Marie, née Bernard, Courtedoux. — Du 27. Brahier Léon fils Célestin et de Eugénie, née Piegay, Cœuve.

Avril. — Du 19. Henri Maurice, fille de Maurice et de François née Ménegay, Damphreux. — Du 24. Jubin Louise fille Albert et de Herminie née Coinçon, Rocourt.

Mai. — Du 6. Juillerat Anna, fille Joseph, et de Annette née Bernard, Cœuve. — Du 18. Pape Emma, fille Imier et de Joséphine née Quain, Lugnez.

Juin. Du 3. Gisser Henri, fils Joseph et de Constance, née Stein, Delle. — Du 5. Cuenat Elisabeth, née Cuenat, veuve Henri de Cœuve. — Du 19. Vallat Henri, époux de Joséphine, née Quain, Damphreux. — Du 22. Noirjean Léon, fils Léon et de Annette, née Theuvenat, Lugnez. — Du 23. Gressot Généreuse née Remy, épouse de Xavier, de Meroux. — Du 30. Ribeaud Cyprien, veuf de Marie, née Bernard, Cœuve.

Juillet. — Du 27. Theuvenat Rosine née Queloz, veuve de Joseph, Lugnez. — Du 29. Henry Jean-Claude, fils de Jean Claude et de Catherine née Heiniger, Damphreux.

Août. — Du 21. Bailly Justin, époux de Mathilde née Piquerez, Cœuve. — Du 27. Brahier Marthe, fille Léon et de Virginie née Chavanne, Cœuve. — Du 25. Henry Victorine fille Henri, et de Annette née Gschwind, Damphreux.

Septembre. — Du 10. Leschenne Jean-Pierre veuf de Marie Anne, née Juillerat, Cœuve. — Du 22. Bailly Marguerite, née Cuenat, veuve de Jacques, Cœuve. — Du 25. Giser Henriette, fille Joseph, et de Constance née Stein, Delle.

Octobre. — Du 12. Chapuis fils Emile et de Mélina née Ribeaud, de Vaudoncourt. Du 19. Cuenat Xavier, fils Xavier, et de Marie née Ribeaud, Cœuve.

Décembre. — Du 3. Noirjean Marguerite fille Gustave, et de Marie née Roueche Lugnez. — Du 30. Sanner Catherine, née Sanner, veuve de Olivier de Alle.

Mariages.

Janvier. — Du 9. Cuttat Léon, Damphreux et Julia Pape de Lugnez. — Du 16. Bourgeois Jean-Baptiste, Damphreux et Voillat Marie, Damphreux. — Du 23. Chêne Henri, de Epiquerez et de Léonie Henzelin, de Cœuve.

Avril. — Du 16. Juillerat Clément, de Cœuve et Bernard Mélanie de Cœuve.

Mai. — Beuret Léon, de Soubey et Madeux Marie de Réchésy. — Du 5. Noirjean Florian, de Lugnez et Trouillat Anna de Cœuve. — Du 12. Roueche Joseph de Lugnez et Bouju Julia de Damphreux.

Septembre. — Du 9. Fleury Joseph de Alle et Gschwind Augustine de Damphreux. — Du 9. Voillat Joseph, de Damphreux et Mahon Honorine, de Damphreux. — Du 15. Voillat Joseph, de Damphreux et Ribeaud Louise, de Cœuve.

Octobre. — Du 2. Comment Jules, de Bonfol et Villard Maria, de Cornol.

Novembre. — Du 10. Voillat Edouard, de Damphreux et Stouff Berthe, de Réchésy. — Du 10. Voillat Adolphe, de Damphreux et Voillat Marie, de Damphreux. — Du 13. Bourgeois Joseph, de Damphreux et Henry Catherine, de Damphreux. — Du 30. Pape Joseph, de Lugnez et Chavanne Fidélia, de Cœuve.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 165 du *Pays du Dimanche :*

646. CHARADE.

Polichinelle.

647. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

PROMETHEE
MELE AGRE
THEA GENE
EGRENE

648. SURPRISE.

La lettre B, coupée en deux, donne deux D, qui valent chacun 500, et qui accolés, CD, représentaient, chez les Romains, la lettre M, Mille.

649. LOGOGRIPHE.

Truffe. Furet. Fût. Turf. Rue.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM Rhobär A. représentant des paquets de cigarettes pour la place des Bennelats ; Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Armand Steulet à Porrentruy ; Idschen Also dans la *Coulisse* ; Lubin *influensé* ; Les voyageurs au pays des Potets.

654. CHARADE.

Quand mon *premier* paraît, le travailleur se [lève,
Tandis que dans son lit plus d'un paresseux [rêve ;
Redoutez mon *second* pour vos doigts délicats.
Si, pour cueillir mon *tout*, vous avancez le bras.

655. COQUILLES AMUSANTES.

Le carreau cède la glace au sobre.

656. MOTS EN CROIX.

a, a, a, c, c, c, h, l, t, o, o, o.

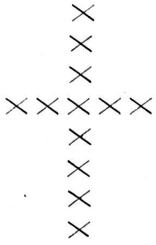

657. MÉTAGRAMME.

Sur mes cinq pieds, grand duché ;
Un moine déchaussé ;
Tribut au trépassé.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *26 courant.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Boécourt. — Le 17 après l'office pour s'occuper d'une requête sur la question des fontaines, de l'installation du téléphone et du règlement d'organisation.

De suite après, assemblée bourgeoise.

Beurnevésin. — Le 17 à 12 h. 1/2 pour approuver les règlements d'assistance et nommer une commission.

Courtételle. — Le 17 à 12 h. 1/2 pour nommer un instituteur, passer les comptes et décider la prise des taupes.

La Chaux. — Le 20 à 2 h. pour passer les comptes, arrêter le budget, décider si l'on mettra l'école au concours.

Montenol. — Le mardi 19 à 8 h. du soir pour passer les comptes.

Mettemberg. — Le 17 à 12 1/2 h. pour passer les comptes, remettre la garde du bétail.

Rebeuvelier. — Le 17 à 2 h. pour discuter l'établissement des hydrantes et des réparations à la cure.

Soubey. — Le jeudi 21 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget, adopter le règlement pour l'arrondissement de digues du Doubs.

St-Ursanne. — Le 17 à 1 h. pour nommer un instituteur.

Vendlincourt. — Le 17 à 12 1/2 h. pour passer les comptes.

Les Bois. — Le lundi 25 mars à 9 h. pour passer les comptes, discuter le traitement du secrétaire, s'occuper du marché-concours de chevaux.

Vellerat. — Le 24 à 1 h. pour nommer la régente et décider le partage du fonds des pauvres.

Assemblées paroissiales

dans toutes les paroisses du Jura le 24 mars pour nommer un membre de la commission catholique.

En outre à *Soubey* pour passer les comptes et intenter une action en justice, à *Chevenez* à midi pour renouvler les autorités, à *Courgenay-Cornol* à 1 heure pour liquider un litige et nommer les vérificateurs des comptes ; — à *Courtemaiche* à 2 h. 1/2 pour passer les comptes ; à *Grandfontaine* à 2 h. pour passer les comptes ; — à *Porrentruy* dès 10 1/2 h. pour nommer le président du Conseil ; — à *St-Imier* à 11 h. pour approuver les comptes et nommer un conseiller.

— *Buix-Boncourt-Montignez* à 2 h. pour renouveler les autorités paroissiales et passer les comptes. — *Miécourt-Alle* à 1 1/2 h. pour remplacer un conseiller et statuer sur un dégrèvement. — *Bonfol* à 2 h. pour passer les comptes et approuver des réparations à la cure.

Avis officiel

Sociétés de tir. — Les subsides fédéraux et cantonaux pour le tir en 1900 peuvent être touchés à la recette de district.

Cote de l'argent

du 13 mars 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 107. 50 le kilos

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 109. 50 le kilo

Lé'diteur : Société typographique de Porrentruy.